

Protocole sanitaire de reprise

Rappel important :

- Les groupes ne peuvent excéder 10 personnes, encadrant inclus. Au-delà de 10 personnes, un encadrant supplémentaire est indispensable.
- Les vestiaires et l'ensemble des bâtiments ne seront pas pour l'instant accessibles.
- L'encadrant doit porter un masque sauf s'il est en activité physique.
- La personne Garante du Protocole Sanitaire est en droit d'exclure ou d'interdire l'accès à tout licencié qui ne respecterait pas les différentes dispositions mentionnées dans le cadre de ce protocole.

Accueil des licenciés :

CHAQUE LICENCIÉ DEVRA VENIR AU STADE AVEC SA PROPRE GOURDE OU BOUTEILLE D'EAU AVEC SON NOM ET PRENOM

L'entrée se fera par le portail principal. Arrivée à l'entrée du club-house, les joueurs doivent **se laver les mains avec une solution hydroalcoolique.**

En attendant le début de la séance, chaque joueur se positionne dans la zone d'attente : **4 m² par joueur en statique.**

Il sera ensuite distribué un ballon par joueur. **Ce ballon sera numéroté et devra être conservé par le joueur** (ou déposé dans sa zone d'attente). Chaque ballon aura été au préalable désinfecté.

Un document récapitulatif des ballons distribués devra être complété par l'encadrant avant le démarrage de la séance.

Déroulement de la séance :

Les exercices proposés sont ceux issus du guide du Ministère des sports : **TOUTE ACTIVITE DE CONTACT EST INTERDITE : PAS DE MATCHS NI DE JEUX D'OPPOSITION**

Les séances ne doivent pas excéder une heure.

Seul l'encadrant doit manipuler le matériel. Les chasubles ne seront pas disponibles pour les séances.

Fin de la séance :

Chaque joueur désinfecte son ballon. L'encadrant est le seul autorisé à ramasser le matériel. Celui-ci sera également désinfecté.

Le club-house ne sera pas ouvert et **les joueurs doivent quitter l'enceinte du stade dès la fin de la séance. Le lavage des mains est à faire avant de partir**

Le départ se fera également par l'entrée principale.